## LA CULTURE DES MOLLUSQUES

On se demande pourquoi les huîtres et les mollusques, en général se vendent si cher. Or, l'une des principales raisons c'est que depuis quelques années, on a constaté, aux Etats-Unis comme au Canada, que les mollusques allaient manquer, à cause des récoltes trop abondantes qui avaient été faites, et l'on a songé sérieusement à prendre les moyens nécessaires pour leur reproduction. On a construit des parcs d'huîtres et autres espèces de mollusques, entre autres les "clams", avec défense absolue d'y tenter toute espèce de récolte en dedans d'une période déterminée. Mais, ce



Comment on "sème" de jeunes mollusques (clams) dans des sillons creusés à l'aide de la charrue ordinaire, à l'embouchure de la rivière Merrimac. La vignette cidessus montre les laboureurs aquatiques traînant la charrue, leurs aides jetant les coquillages dans les sillons et refermant ces sillons, une fois la "semence" jetée.

qui intéressera sans doute nos lecteurs, e'est le procédé employé pour la reproduction de ces mollusques. Ainsi, à l'embouchure de la rivière Merrimac, dans le Massachusetts, plus d'un fermier a organisé son propre parc de mollusques, et la Ville de Newburyport a autorisé la défense nécessaire à la conversion de 15 acres de sol sous-marin de grève en terrain de culture à mollusques. Tandis qu'on creusait, sous l'eau, des sillons avec une charrue ordinaire on s'empressait de les remplir de milliers et de milliers de jeunes coquillages, et de les recouvrir ensuite. Il est entendu que personne n'a le droit d'y toucher avant deux ans, alors que, croit-on, la récolte sera abondante et de belle qualité.

## LES JOURS SANS VIANDE

Les jours sans viande ne sont pas une institution récente. En Angleterre, notamment, sous le règne de la grande Elisabeth, défense absolue était faite de manger de la viande le mercredi, le vendredi et le samedi. Une amende de 15 dollars était infligée à quiconque ne se tenait pas en règle avec la loi. On pouvait néanmoins obtenir une licence, valable pour la jonrnée au prix de deux dollars.

## LE CHOU DE SIAM

Le chou-de-Siam est un arbre d'ornement qui pousse à l'état sauvage dans le royaume de Siam. Cultivé en Canada, il rapporte un beau fruit jaune. Ce fruit, coupé en morceaux de la grosseur d'un dé à condre, semés à la volée par un temps bien sec, produira rapidement un grand nombre d'arbres qui tous, rapporteront à l'automne chacun un millier de fruits.

On fait avec ces fruits d'excellentes confitures.